

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 12 Étude du milieu 1			
Code	PEGH1B12SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) HELHa Loverval Marc DEPRez (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant analyse un milieu de vie sur la base des démarches d'enquête, des ressources et des compétences du programme d'étude du milieu de l'enseignement secondaire.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant élabore une courte leçon. Sur la base du cahier des charges du programme, il construit un canevas de leçon cohérent sur le plan méthodologique. En s'appuyant sur un milieu concret, il propose des activités pertinentes pour amener les élèves à construire des apprentissages visés par

le programme d'étude du milieu de l'enseignement secondaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH1B12SHA Etude du milieu 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH1B12SHA Etude du milieu 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Etude du milieu			
Code	13_PEGH1B12SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc DEPRESZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise l'appropriation de démarches, de concepts et autres savoirs et savoir-faire nécessaires pour créer des situations d'apprentissage qui permettent d'exercer les acquis visés par les référentiels (Socles de compétences et Tronc commun) dans le respect du parcours d'apprentissage et de la méthodologie des programmes d'étude du premier degré commun de l'enseignement secondaire (formation commune relative aux sciences humaines).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Objectifs

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
 - 5.4 Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.

Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant analyse un milieu de vie sur la base des démarches d'enquête, des ressources et des compétences du programme d'étude du milieu de l'enseignement secondaire.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant élabore une courte leçon. Sur la base du cahier des charges du programme, il construit un canevas de leçon cohérent sur le plan méthodologique. En s'appuyant sur un milieu concret, il propose des activités pertinentes pour amener les élèves à construire des apprentissages visés par le programme d'étude du milieu de l'enseignement secondaire.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Mise en place de fondements disciplinaires en géographie et en histoire et développement de compétences didactiques et pédagogiques pour créer et gérer des situations d'apprentissage en lien avec les Socles de compétences et le Tronc commun.

Les fondements disciplinaires sont ceux en lien avec les modes de vie habiter, circuler et consommer en portant le focus sur le milieu rural. Cela comprend la maîtrise des outils numériques de base pour préparer et gérer les apprentissages.

Au terme de la formation, l'étudiant sera à même, sur la base d'observations aujourd'hui à l'échelle locale

- D'identifier et caractériser un mode de vie
- De mettre ce mode de vie dans une perspective temporelle en vue d'identifier des ruptures et des continuités et identifier des facteurs et des acteurs qui peuvent être mis en lien avec des ruptures.
- De mettre ces modes de vie dans une perspective spatiale en vue d'identifier des disparités et identifier des composantes de l'espace qui peuvent être mis en lien avec ces disparités.

Au terme de la formation, l'étudiant sera à même d'explicitement une situation d'apprentissage en faisant référence aux savoirs, savoir-faire et compétences du référentiel concerné.

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives. Ces productions seront ponctuées de temps de structuration des connaissances ou de clarification de procédures à suivre. Les productions et les structurations alimentent progressivement un portfolio d'apprentissage (format numérique en ligne sur un SIG).

Dispositifs d'aide à la réussite

Les activités (clés) d'apprentissage sont accompagnées de critères de qualité afin que chacun puisse se situer par rapport à ce qui est attendu et demander de l'aide le cas échéant.

Sources et références

Socles de compétences.

Tronc Commun.

Programme d'EDM (D/2008/7362/3/40).

Divers manuels d'EDM (bibliographie dans le cours), consultables en bibliothèque.

BROGNIET J.-M., *Etude du milieu 1re /2e. Savoirs et savoir-faire*, De Boeck, 2009.

Le portail des sciences humaines de la FESec (<https://fesec.scienceshumaines.be>)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de cours disponibles sur la plateforme, sur le portail des sciences humaines de la FESec et le wiki des sciences humaines et sur le portail ArcGIS Online.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte:

- sur les productions en cours d'apprentissage et des travaux pour 50% de points;
- sur un examen écrit pour 50 % des points.

Au Q2/Q3, les travaux feront l'objet d'améliorations selon des critères communiqués. Ces améliorations comptent pour 30 % des points et l'examen écrit compte pour 70% des points.

Une évaluation non présentée sera notifiée d'un zéro. En cas de CM, l'étudiant prévendra au plus vite l'enseignant, et présentera ce document en vue d'organiser (si possible) une nouvelle évaluation. (l'étudiant fait les démarches nécessaires).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	50			Trv	30
Période d'évaluation	Exe	50			Exe	70

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).